Stuart, Jos Francis
Shuman, L N
Sullivan & Barbour
Sahkoff, John
Skywith, G Grey
Syer, Thomas

Taylor, Mr (Girod st)
Tenweek, Mrs Sarah
Taylor, L S
Thatcher, George
Taylor, Capt
Taylor, Madame
Taylor, Alias
Taylor, Wm B
Taylor, E W
Taylor, Salmon
Talbot, Armenegille
Thompson, S B
Thomas, Wm
Tharr, Lucinda
Tidlocks, E
Tom, John
Tippy, Julia
Tomlinson, miss Ann
Todd, Jacob
Tom, Chas H 2
Teal Edward
Tarton, Thomas
Treadway, Erasmus
Thiele, Capt H
Thiel, Fredk
Tatum, Wm
Tilldon, Nehemiah

Tinson, John
Thompson, John
Tonston, Susannah
Tyed, George 3
Thompson, Capt Hy 2
Tobin, T M
Tomlinson, Philo B
Thompson, miss Mary
Trowbridge, Wm
Thorington, John H
Thompson, Wm 2
Thompson, J Alyn
Thompson, Gilbert L
Thompson, Capt
Todd, Thomas
Thomas, Geo
Tomlinson, Philo B
Tomlinson, miss Ann
Tordiff, Mathew
Tobin, Nicholas
Thomas, David
Trospot, Jacob L
Tosport, Jacob
Turner, John G
Trumbull, Wm
Tufts, A W capt
Capt S B Tuscahoes.

Waller, Ann mrs
Walsh, J J
Wahrenburg, Henry
Waldo, miss Julia
Walsh, John 2
Ware, Lorenza D
Waley, Jonathan
Walker, James 3
Wallace, & Kelly
Weber, Francis
Waterman, D C
Ware, T J
Weiser, Alfred W
Walker, A B
Walker, John 2
Walker, George G
Walker, John
Wall, James
Wanson
Walker, mrs John
Waters, William
Watson, Charles
Waterman, Danl
Walderm, Ebenezer
Wentwall, John H
Walsh, Edward
Warrer & Meur,
Wade, J F 3
Capt S B G Washington
Washburn & Edwards
Ware, Henry E
Warner, Danl N
Wakers, Henry
Ward, Jam s
Watts Chas S
Walsh, Tanner Merchant
Waller, Byrd B
Walton, John
Walton, E H & Co
Wappett, Thomas P
Wal worth, Silas
Warren, Augustus
Ward, William
Wharton, John Thos
Warnock, H
Wilson, Wm
Williams, David Ellis
Williamson, James C
Williams, V B
Williams, Jas
Williams, Edward
Williams, Geo M
Taylor, Mr (Girod st)

Williams, John
Williamson, Gilbert
Williamson, Thos
Williamson, miss Berlinda
Wright, James J
Walker, Charles
Weiner, Dr Walter C
Wilson, Peter G 2
White, Robert F
Wadrow, Wm
Willis, Danl G
White, Catherine
White, Wm W
White, Cornelius
Wright, Lieut F B
Wright, R A 2
Wright, James
Wiglow rth, Dr
Wilkins, Wm E
Whitney, C A
Watson, James
Wilkinson, John M
Wilkerson, James
Wilkerson, Wm W
Wise, Capt M
Winn, B G
Wilks, Vector
Whitmer, Brown & Co
Whiteson, Michael
Wilson, Wm B
Wilson, Thos P
Wilson, Joseph
Wilson, Samuel
Wilson, W C
Wilson, Richard L
Wilson, Benj W
Wilson, Erastus
Wiue, William
Williams, C
Williams, James
Williams, Greenillian
Williams, Bacia
Williams, Danl
Williams, Capt John
Williams, Wm E
Williams, David C
Walcott, Simon W 2
Wolfe, miss Julia
Wood, Watson, & Co
Wood, John E
Wood, Douglas, & Co
Wood, William
Wolfe, John
Woodruff, Lotte
Woodberry, David F 2
Wolfe, M E
Worthman, S M
Woodruff, C 2
Woodhouse, Capt F
Woodward, G C
Wyman, George

Yancay, James
Yancay, John
Yancy, James
Yancy, Wm
Yoy, Amos
Yagnes, John
Yerry, mrs Caroline
Yeoder, Nicholas.

MACS.

McBride, Hugh
—George, Joseph
—Clelia, Andrew 2
—Claire, John T
—Dese, John M
—Cell, Dr John 5
—Cullen, Mary, miss
—Glour, John
—Cracken, Wm
—Clintock, Ralph
—Cabe, Patrick 2
—Dermott, Bernard
—Cawley, Wm
—Cormick, John H
—Clare, Robert
—Cay, John
—Friers, George
—Gavock, Charles S 4
—Cave, John 2
—Connell, Capt D B
—Blenney, Cornelius 5
—Callum, Malcom 2
—Cabe, Dennis
—Clure, John
—Curran, Mr
—Gregor, James P
—Cell, J R
—Cook, William
—Cawley, Edward
—Coy, Joseph
—Donald, Evan
—Cabe, Alexander.

SMITHS.

Smith, Capt Avery
—John, P
—Thomas 3
—Miss Mary Ann, 2
—Ammi, Jr
—H S
—James, 2
—George, F
—Jane 4

—Andrew W
—Lieut Larkin
—John G.
—Gardner
—Lemuel
—John
—Ashbel, Dr 2
—James Colo.

WM H KERR, Post Master.

L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 4 JUIN 1836.

POUR PRESIDENT:
M. VAN BUREN.

POUR VICE PRESIDENT:
RD. M. JOHNSON.

Le Post and Union qui, comme nous, a arboré sur sa bannière les noms de MARTIN VAN BUREN et de RICHARD M. JOHNSON, a voulu rompre une lance avec nous—Soit—Mais pourquoi n'a-t-il pas choisi les mêmes juges auxquels nous nous adressions? Nous avons publié en *Français* un article, et voilà qu'il nous répond en *Anglais*: cette bizarre polémique ne saurait durer long-temps, et nous n'aurions même pas répondu à cette provocation, si nous n'avions cru de notre devoir de relever certaines erreurs dans lesquelles notre confrère est tombé, sans doute très involontairement. Avant d'entreprendre cette tâche, nous lui rendrons la justice de convenir qu'il a fidèlement rendu en anglais une partie de notre article. Il a donc fait voir à ses lecteurs que nous étions les premiers à gémir des funestes effets de la loi de division qui a ravivé cet esprit de jalousie qui commençait à se perdre. Mais après nous avoir rendu cette justice, est-il conséquent avec lui même lorsqu'il dit un peu plus bas que nous cherchons à créer *de détestables, d'odieuses et de dangereuses distinctions entre l'ancienne et la nouvelle population.* Est-ce donc nous qui avons voulu priver les citoyens naturalisés des droits qui leur sont garantis par la Constitution? Est-ce nous qui avons invoqué la division de la ville? N'avons-nous pas toujours prêché l'union et la concorde?

Parmi les personnes qui ont contribué à la prospérité de la Nouvelle Orléans, (citées par l'Union) se trouvent, entre de fort honorables Louisianais. Mais enfin, parmi les élus de cet écrivain, n'en est-il pas aussi quelques uns qui aient été guidés dans leur *esprit d'amélioration*, au moins autant par l'espoir d'un énorme bénéfice que par leur zèle pour le bien public? Nous laissons au public à décider la question. Si l'Editeur de l'Union est connu un peu mieux le pays, il saurait au moins, qu'elle est la profession qu'exerce un homme public, et il n'aurait pas écrit d'un de nos Aldermen, qu'il *est President of the Insurance Company, attached to the French Opera, &c.* Nous reconnaissons beaucoup de talents dans cet alderman, mais nous ignorions qu'il fut un artiste. Il fait aussi siéger au Conseil de la 1ère. Municipalité, M. E. Allard, qui peut être, n'y a jamais mis les pieds, même comme spectateur. Nous ne ferons aucune observation sur l'apostille toute pleine de bienveillance, qu'il a affixée au nom de M. D. Augustin. Cet ancien législateur est trop bien connu pour qu'il ait besoin d'être défendu dans une pareille cause. Avant de prendre congé de l'écrivain de l'Union, nous le félicitérons de la spirituelle petite pointe, dont il nous a régalé: il faudrait être bien difficile pour n'être pas enchanté du *chillous Mr. W. H. who is the father of a Rail road.*

A une assemblée du conseil de la première Municipalité tenue hier au soir, après l'adoption de plusieurs résolutions peu importantes ou du moins d'un intérêt purement local, une ordonnance fut adoptée pour allouer une somme de 00000 à être distribuée par les aldermen dans chacun de leurs districts respectifs, d'après une proportion établie.

Il a été de plus résolu que les propriétaires des maisons que l'on bâtit actuellement ou qui doivent être bâties à l'avenir devront faire remblayer leurs terrains au niveau des trottoirs sous peine d'une amende de $100, et une amende additionnelle du même montant pour chaque jour écoulé après le refus de se conformer à l'ordonnance; Résolu de plus que les propriétaires de lots vacans dans le carré de la ville devront aussi faire remblayer leurs terrains de la même manière pour le 1er mars prochain, sous peines des mêmes amendes.

Une résolution fut présentée ordonnant l'enlèvement de tous les poteaux de tente qui se trouvent sur les trottoirs. Cette résolution a été combattue par MM. High et Pichot avec un tel succès qu'elle fut rejetée à une grande majorité. Notre rapporteur s'étant trouvé indisposé à du quitter le conseil; nous attendrons donc le rapport officiel du secrétaire pour faire part à nos lecteurs de ce qui a été décidé dans cette séance.

Nous espérons que l'élan est donné dans le carré de la ville. Autour de nous surgissent à chaque pas de nouveaux édifices. nos quais sont encombrés des granits du Nord qui nous arrivent par chaque bâtiment, et tout semble présager que l'été qu'on a l'habitude d'appeler la saison morte, sera cette année une saison de travail pour tous nos artisans.

Il serait bien à desirer que dans les devoirs de l'ingénieur de la ville on lui eut imposé celui de surveiller en général à toutes les bâtisses, et de dénoncer à l'Exécutif ou à un comité du Conseil celles qui ne lui paraîtraient pas avoir la solidité nécessaire: car tout le monde n'est pas convaincu que bon nombre de nos édifices modernes ne sont que des châteaux de cartes. Aussi voyons-nous quelquefois, dans des incendies, *dommages de maisons neuves s'écrouler*, sans que le feu soit d'une intensité extraordinaire. Un autre grand *désideratum* qui contribuerait non seulement à la salubrité de la ville, mais encore à son embellissement, serait la prompte démolition de ces vieilles et ignobles masures qui défparent toutes les rues sur l'arrière de la rue Royale, et qui lorsque le soleil darde ces rayons de juillet et d'août sur leurs toits desséchés nous font craindre une combustion instantanée. Nous voudrions voir les propriétaires de ces terrains, animés de l'amour du bien public, et dans leurs propres intérêts bien entendus, y faire construire, sinon de vastes magasins, au moins des maisons décentes et commodes. Leurs fonds seraient bien placés; car ici, comme partout ailleurs, il se trouve beaucoup de gens peu fortunés qui ne peuvent faire la dépense excessive d'un loyer dans les quartiers les plus fréquentés de la ville, et auxquels il répugne d'aller abriter leurs familles sous ces ignobles toits. Les locataires ne leur manqueraient donc pas.

Rassurés enfin sur l'état sanitaire de notre ville, nos concitoyens timorés du Nord qui ne nous visitent que l'hiver, et que nous ne connaissons que comme des "oiseaux de passage," se décideront peut-être à essayer d'un Eté à la Nouvelle-Orléans, alors ils se convaincront que si chez nous le froid n'est pas aussi rigoureux, la chaleur est aussi supportable qu'au Nord, bien que notre Eté soit de plus longue durée.

Il est une vérité, dont tout le monde aujourd'hui doit être convaincu, c'est que de toutes les améliorations matérielles, il n'y en a pas de plus urgente qu'un système d'bonnes communications. L'irrégularité de nos correspondances, et trop souvent le manque total des malles qui cependant sont pompeusement annoncées comme devant arriver à jour et heure fixe, nous font croire qu'il existe un vice radical dans le système de l'organisation des postes. Nous n'ignorons pas les innombrables difficultés qui entravent la marche de l'administration. Mais toutes ces difficultés sont vaincues en Europe, et chez un peuple comme le peuple Américain qui ne marche qu'à pas de géant, avec un homme comme celui qui est à la tête de cette branche de l'administration, nous aurions cru que depuis longtemps notre correspondance avec tous les points de l'Union n'aurait souffert que l'inévitable délai occasionné par l'immensité des distances à parcourir dans cette vaste république. Mais hélas! tantôt c'est l'intensité du chaud ou du froid, tantôt c'est un pont qui a crouli, hier c'étaient les Sémoules de la Floride, aujourd'hui ce sont les Creeks de la Georgie, enfin on désigne mille coupables, hors le véritable.... L'administration.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'on vient de livrer à la publicité le dernier des ouvrages dictés à Ste. Hélène par Napoléon. M. Marchand l'un des trois exécuteurs testamentaires de l'illustre captif, et dont les services furent qualifiés par ce héros martyre, de *services d'un ami* [*] dans l'acte de ses dernières volontés, vient de livrer à l'impression, comme l'avaient fait précédemment Mrs. les généraux Gourgaud et Montholon, un travail fort remarquable qu'il écrivit sous la dictée de Napoléon. Cet ouvrage, qui forme le neuvième volume de la collection des mémoires authentiques de l'Empereur Napoléon, a pour titres "Précis des guerres de Jules César; il est suivi de *fragmens* échappés aux longues veilles de la captivité. Tout le monde voudra lire cette appréciation de l'un des plus grands capitaines de l'antiquité par le plus grand capitaine du siècle; et ce volume prendra nécessairement place dans toutes les bibliothèques et cabinets de lecture; il doit obtenir dans le public le même part de succès de curiosité qu'obtinrent les volumes déjà publiés par MM. Gourgaud et Montholon: enfin il sera curieux de comparer le style rapide et concis des *Commentaires de Jules César* avec le style énergique, souvent sublime de l'auteur du *Précis*. Cet ouvrage a été se publier à Paris vers la fin de Mars dernier. Nous ignorons s'il est en ville, car Monsieur de la librairie française n'est pas, comme les Américains, le bon esprit de nous faire connaître les ouvrages nouveaux qu'ils reçoivent. S'ils ne l'ont pas reçu nous les engageons, dans leur propre intérêt à en le procurer le plutôt possible.

[*] A Erfurth, l'Empereur de Russie, Alexandre et Gros du bas Empire, assistant à la représentation d'un des chefs-d'oeuvre de la scène française, et entendant l'acteur déclamer ce vers:

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

interrompit la représentation, en se jetant dans les bras de Napoléon et répétant le vers à haute voix et à plusieurs reprises.

[illegible] nous avons été informé par le capitaine que la prise de M. Santa Anna n'y avaient produit aucune sensation, et que la tranquillité la plus parfaite régnait dans cette ville. Il y a à bord du Commanche $45,000.

Nous devons à l'obligeance d'une des maisons de cette ville communication de la lettre suivante qui nous a paru de quelque intérêt.

MATAMOROS, 11 mai 1836.

Mon cher monsieur,

Il n'y a que peu de jours que nous avons appris par la nouvelle de la victoire décisive remportée par le général Houston sur Santa-Anna, au delà des Brazos de Dios, qui lui a valu la prise du général en chef mexicain, des généraux Cos et Castellan et de 600 hommes faits prisonniers de guerre par les Texiens. 600 hommes ont été lai sés sur le champ de bataille, et les débris de la division du centre qui ne compte plus que 200 combattans sous les ordres de Filosoli sont en pleine retraite sur le Colorado. Notre Municipalité se préparait à recevoir Santa-Anna en triomphe, la nouvelle s'étant répandue qu'il avait terminé sa campagne et que dans peu de jours il passerait par Matamoros pour se rendre à Mexico—Lorsque soudain éclata comme un coup de foudre la nouvelle de ses désastres, nouvelle qui a occasionné une joie plus vive, quoi qu'elle n'ait pas encore éclaté. Le jour précédent un décret arrivé de Mexico sauvait la vie à tous les prisonniers condamnés à mort. Les chefs seuls étaient exceptés. Les quatorze malheureux prisonniers qui chaque jour s'attendaient à recevoir la mort, sont enfin assurés d'avoir la vie sauve, Matamoros ne sera pas souillé de la tâche qu'aurait imprimée à la ville cette horrible boucherie. Ils avaient été condamnés à mort il y a environ 25 jours, conformément aux ordres de Santa-Anna, qui les réitéra trois fois en menaçant le général Fernandez de toute sa vengeance.

Les prisonniers reçurent leur sentence de mort le soir et furent avertis qu'ils seraient exécutés le matin. Leurs frayeurs étaient en quelque sorte pareilles lorsque l'on vint leur annoncer subitement la nouvelle de leur prochaine exécution. Je crois avoir été le premier à prendre des mesures pour obtenir le délai qui définitivement leur a sauvé la vie. De concert avec Lojero je présentai à Fernandez une demande, signée de tous les prisonniers, pour un répit [*capilla*] de trois jours, faveur que la loi accorde aux plus grands criminels. Fernandez, sur qui pesait une terrible responsabilité, hésita long-temps; enfin cédant aux instances de Lojero et autres, il y consentit. Le consul Américain lui adressa en même temps une note par laquelle il dénonçait ce jugement comme barbare et contraire aux lois des nations civilisées. La fermentation qui existait non seulement parmi les étrangers mais encore parmi les naturels d'une classe distinguée, était si grande que les autorités militaires craignirent un soulèvement et l'enlèvement des prisonniers. Les gardes furent doublées, tous les officiers prirent les armes et la résidence du consul surveillée par de nombreux patrouilles.

Dans la soirée du troisième jour on fit de nouvelles tentatives en leur faveur; enfin le plus puissant de tous les arguments, l'or, parvint à faire accorder un second répit, jusqu'à ce qu'on ait pu écrire à Santa-Anna et au gouvernement. Les pétitions adressées à ce général ne lui arrivèrent que quelques temps après qu'il fut fait prisonnier. Le général Filizoli y répondit, en annonçant que l'armistice avait été proclamée, et remerciant les pétitionnaires de leur zèle pour le bien de l'humanité. Parmi les personnes qui se sont fait distinguer par leur dévouement à ces malheureux prisonniers, je citerai Mrs J. Belden, Gourley, Schutnelf et le Docteur Culli.

Le commerce de cette place est en souffrance et la probabilité de la durée de cette guerre, m'en gagera à liquider mes affaires ici et à aller m'établir ailleurs, &c

Le paquebot *Sully* est arrivé à New-York, avec un million cinq cent dix mille francs, faisant partie de l'indemnité française et consistant en lingots, sauf 20,000 francs en pièces d'or.

—Les dames de Nottingham ont offert en présent à Madame O'Connell un superbe voile de dentelles, en témoignage de leur reconnaissance pour les services rendues par son mari à la cause de l'Irlande.

—Le bruit courait à Stormness que le capitaine Ross avait rencontré le navire baleinier, arrêté entre les glaces. Déjà 70 marins étaient morts de faim et de froid et il lui restait à bord que 4 hommes encore vivans.

—On attendait le maréchal Clauzel à Paris. Louis-Philippe lui a adressé une lettre de remercimens pour les services qu'il a rendus à la colonie d'Alger et aussi pour les égards qu'il a témoignés à son fils, le duc d'Orléans.

—Les cartons de Raphaël, maintenant à Hampton Court en Angleterre, vont être prêtés à la manufacture de tapisseries des Gobelins pour exécuter plusieurs copies.

—Il y avait autrefois en Europe 100 villes libres; aujourd'hui on comptait encore cinq. L'occupation de Cracovie n'en laisse plus que 4, Hambourg, Brême, Lubeck et Francfort.

—Le vaisseau de cent canons, l'*Hercule*, va bientôt être lancé à Toulon.

—On dit que la musique de la grande messe de deuil qui va être célébrée à Naples à l'occasion de la mort de la Reine est de Rossini, et que cet illustre compositeur en dirigera l'exécution en personne.

—Sir Francis Freeling, le directeur-gé éral des postes d'Angleterre, a réussi à conclure un arrangement satisfaisant avec le gouvernement français. Le port réciproque des lettres et des journaux doit subir une très forte réduction.

—Les rois de Prusse, de Hollonde et de France auront, s'il faut en croire le bruit général, une entrevue sur le Rhin aux revues d'automne.

—Le commerce d'Angleterre avec Anvers est très florissant. Sur 63 bâtimens qui sont entrés dans ce port, pendant le mois de mars, 12 portaient le pavillon britannique. Londres expédie à Anvers une quantité considérable de coton, tabac, sucre, café, et autres denrées.

—Un certain nombre d'officiers français vien nent d'être engagés pour le service du Sultan. On dit qu'ils doivent être employés à enseigner aux troupes turques le système européen de tactique militaire. Ils recevront une paie plus forte qu'en France, mais ils seront sous les ordres d'officiers supérieurs turcs.

—L'obélisque de Luxor, qui repose depuis si longtemps sur le bord de la Seine, va être élevé sur son piédestal; on a commancé tous les préparatifs de mécanique nécessaires pour mouvoir ce bloc colossal. On s'occupe à disposer le plan incliné par lequel il doit monter de la rivière au centre de la Place de la Concorde.

ESPAGNE

Le discours prononcé par la Reine régente d'Espagne à l'ouverture des Cortès, nous est parvenu aujourd'hui. On y chercherait vainement la trace des embarras politiques, de la détresse financière, du découragement universel qui préoccupent si vivement en Angleterre et en France les amis de la cause constitutionnelle espagnole. Fidèle à son système d'optimisme, M. Mendizabal ne veut rien savoir des progrès de l'insurrection carliste, de l'accroissement des bandes, de la désolation de plusieurs provinces, des atrocités qui excitent l'horreur de toute l'Europe. Don Carlos n'est pas à Madrid; il semble que ce soit assez, que ce soit une gloire assez belle de pouvoir encore y réunir les Cortès pour un nouvel essai de législation électorale, et pour l'examen des négociations entamées avec les Etats indépendans de l'Amérique du Sud.

Si les Cortès ne s'occupent que des travaux indiqués dans le discours de la reine régente, cette session ne sera pas longue; une loi d'élections et quelques réglemens administratifs, tel seront à peu près le cercle tracé d'avance aux délibérations de l'assemblée.

Le gouvernement espagnol donne de grands éloges au courage et à la fidélité des armées nationales de la légion d'Alger, de la légion britannique et des troupes portugaises; mais il est à regretter qu'elles n'aient pas été plus heureuses jusqu'ici, et que jant d'efforts n'aient pas amené de résultats plus décisifs. Les débats de l'adresse nous apprendront bientôt, si les nouveaux élus ne sont pas un peu plus difficiles à satisfaire que M. Mendizabal sur la condition de la prospérité de ce pays.

Voici les paragraphes qui nous ont paru devoir le plus intéresser:

"Illustres procères et MM. les procurateurs du royaume,

.....Mon gouvernement présentera immédiatement le projet de loi électorale qui, je l'espère, sera examiné par vous avec la maturité qu'exige son importance, et avec la rapidité que prescrit la nécessité. C'est le mode légal de révision de nos institutions pour assurer simultanément tous les avantages dont cette nation magnanime se rend chaque jour plus digne par sa loyauté, ses sacrifices et sa constance.

.....Les négociations entamées avec les Etats de l'Amérique espagnole appelleront particulièrement votre attention. Il est temps enfin que deux peuples que la nature a faits frères, soient amis pour-toujours et qu'aux liens brisés de la subordination et de la dépendance succèdent les liens *plus* doux et plus durables de l'égalité et de la concorde fondée sur des avantages réciproques.

....."Une vaste entreprise pour achever tous les chemins commencés dans le royaume et pour en ouvrir d'autres ferait en tout temps le plus digne objet des méditations du gouvernement; mais à raison du mouvement et de l'énergie qu'elle imprimerait à toutes les industries; mais dans le moment actuel, cette entreprise doit être considérée comme le moyen le plus efficace pour extirper en Espagne jusqu'au dernier germe de la guerre civile. C'est pourquoi mon gouvernement se occupe de rechercher des moyens de le réaliser, et le jour n'est pas éloigné où les folles espérances des rebelles étant détruites par nos armes victorieuses et la confiance des capitalistes nationaux et étrangers rétablie, ce projet grandiose et salutaire fournira du travail et une subsistance honnête et tranquille à tant de malheureux que la misère pousse aujourd'hui à se ranger sous les bannières de l'usurpateur, et à porter les armes contre leur patrie.

"Moi, la REINE régente."

CHAMBRE DES DEPUTES.

PRÉSIDENCE DE M. DUPIN.

Séance du 24 Mars.

[Suite.]

M. Odilon Barrot—Je demande la parole.

M. Guizot—On nous l'accorde, je dis nous, car c'est de nous qu'il s'agit ici aussi bien que des ministres qui siég nt sur ces bancs; on nous l'accorde maintenant au milieu de la paix publique au milieu de la prospérité publique. Certes, Messieurs, je ne ferai aucune objection à cette victoire nouvelle de notre ancienne majorité et de sa politique. Je m'en applaudis, je m'en félicite; je n'aurai garde de troubler des garanties qui pourraient rencontrer obstacle; mais je ne souffrirai pas plus les mépris ni les fautes qui mettraient de nouveau cette politique en péril. Je ne prends la parole que pour les repousser.

Je ne dirai qu'un mot de deux reproches qui ont souvent retenti à cette tribune, et que l'honorable préopinant vient d'y renouveler.

On a parlé de progrès; on a accusé notre politique d'être une politique rétrograde et une politique de rigueur. Je ne répondrai que deux mots, je le répète à ces deux accusations.

Je ne pense pas, Messieurs, et aucun homme de sens ne peut penser que le progrès d'une société consiste à avancer aveuglément et toujours dans le même sens, dans la même voie, sans se demander si c'est la voie qui mène la société à son bien, si c'est le véritable progrès qu'elle aurait à faire.

Le progrès pour la société, Messieurs, c'est d'avancer; ce dont elle a besoin, c'est d'obtenir ce qui lui manque. Ainsi, quand la société est tombée dans la licence, le progrès, c'est de retourner vers l'ordre. (Très bien! très bien!) Quand la société a abusé de certaines idées, le progrès, c'est de revenir de l'abus qu'on en a fait! Le progrès, Messieurs, c'est toujours de rentrer dans la vérité, dans les conditions éternelles de la société, de satisfaire à ses vrais besoins réels et actuels. Si la société aujourd'hui avait besoin, comme on le lui répète, si elle avait besoin d'une extension nouvelle des libertés politiques, si c'était là son vou, son sentiment, son besoin réel, il y aurait progrès à marcher dans cette voie. Mais ce n'est pas là le besoin actuel de notre France. Elle a besoin, Messieurs, de s'établir, de s'affermir sur le terrain qu'elle a conquis, de s'éclairer, car les lumières lui manquent: elle a besoin de s'organiser, de retrouver les principes d'ordre et de conservation qu'elle a long-temps perdus envers lesquels elle cherche à retourner. Voilà le progrès véritable auquel elle aspire et pour lequel il faut l'aider. (Très bien!)

Soyez-en bien sûrs, Messieurs, il n'y a pas de progrès pour la Chambre, pas de progrès pour la France à se pavoiser pour les idées et le pratiques de 1791; ce qui fut progrès alors serait aujourd'hui une marche rétrograde; les besoins qu'on a aujourd'hui sont ne les avait pas alors. Le véritable progrès pour nous, c'est de donner à la société ce dont elle a besoin aujourd'hui c'est de la faire marcher dans la voie dans laquelle elle est en arrière, et non de la pousser encore une fois indé finiment en avant, par routine, par préjugés, dans des voies où notre société n'est peut-être déjà trop avancé, et qui la mènerait à sa ruine, non à sa grandeur. (Très bien! très bien!)

Je repousse donc, Messieurs, je repousse absolument cette accusation de rétrograde intentée contre notre politique.

C'est là un anarchisme, une vieille routine: c'est vous, Messieurs, qui vous traînez dans une ornière; c'est vous qui répétez ce qu'on dit dans d'autres temps, sans vous apercevoir que tout est changé autour de vous, que la société est changée, que ses besoins sont changés. C'est nous, nous qui avons l'intelligence des temps nouveaux. (Très bien! Oui! oui!) Oui, Messieurs, c'est, nous. Je comprends très bien que vous pensiez autrement; et c'est de quoi je vous accuse. Je vous accuse de n'avoir pas compris ce qui s'est passé en France depuis quarante ans, je vous accuse d'être en arrière. (Très bien! très bien! Mouvement prolongé.)

Un seul mot maintenant sur un autre reproche. On a taxé notre politique de rigueur, et je puis croire que c'est particulièrement que ce reproche s'adresse. Si je ne me trompe, c'est moi qui ai prononcé le premier à cette tribune, à propos des lois de septembre, le mot d'intimidation. Je l'avoue, Messieurs, quand j'ai prononcé ce mot, je croyais exprimer le lieu commun le plus vulgaire. Je croyais dire ce que nous avons tous lu dans notre catéchisme et dans la préface de tous les codes pénaux du monde. Il a toujours été convenu, toujours entendu que les lois pénales avaient essentiellement pour objet d'intimider....

Plusieurs voix: C'est clair!

D'intimider, de réprimer par la crainte, les mauvais penchans de la nature humaine. Il a toujours été entendu dans les plus simples traités de morale, dans les livres écrits pour l'éducation du peuple, que la crainte était un frein nécessaire, salutaire à l'homme dans l'imperfection de sa nature et de sa condition.

Je n'avais donc exprimé que la vérité la plus commune, la plus simple, et il faut que certains esprits soient étrangement pervertis (passez-moi l'expression), qu'ils aient étrangement dévié du vrai, pour qu'un tel mot, une telle idée ait causé une seconde d'étonnement.

Et si au lieu des idées je consulte les faits, je ne me rappelle ce qui s'est passé en France depuis six ans, et les actes auxquels j'ai eu l'honneur de concourir, en est-il un seul, je vous le demand, auquel le mot de rigueur puisse s'appliquer? Je défie qu'on ce soit, dans quelques années d'ici, quand les passions seront amorties, ces passions prétendues qui ne sont, je le sais, que de pâles copies de vraies passions d'autrefois (très bien! très bien!), quand, dis-je, ces prétendues passions se seront calmées, je défie un homme sensé de venir dire à cette tribune qu'il y a eu des rigueurs en France depuis six ans.

Des rigueurs, Messieurs! mais nous avons à peine eu assez nécessaires sociales; mais il a fallu cinq ans pour nous amener à les reconnaître, à les proclamer, nous, nous-mêmes dépositaires du pouvoir, sur ces bancs où nous étions assis. Il a fallu des désordres effroyables, des dangers extrêmes pour nous faire recourir, à quoi? aux moyens de répression les plus simples, les plus modérés, les plus légaux, à des moyens de répression qui sont le Code commun, l'état habituel de toute société policée, de tout gouvernem nt civilisé.

Je suis donc frappé, étrangement frappé de cette aberration de certains esprits qui lui font donner le nom de rigueur aux idées les plus élémentaires de la loi et de la morale, qui leur fait qualifier de rigoureux les actes les plus modérés, le gouvernement le moins oppressif, le plus patient qui ait jamais existé, depuis qu'il existe des gouvernemens

Non, Messieurs, il n'y a point eu de rigueurs, il n'y a point eu d'intimidation brutale; il y a eu l'emploi le plus réservé du pouvoir public armé de ses droits dans l'intérêt de la société, et non pas dans un intérêt de personne et de ministère. (Très bien!)

J'en resterai là avec le passé; je ne dirai rien de plus. On ne m'accusera pas de vouloir réveiller les passions, empêcher les réconciliations; je viens droit au présent. Qu'est-il arrivé depuis que l'ancien cabinet s'est retiré? Je ne veux pas dire un mot de sa retraite, je la prends comme un fait accompli; qu'est-il arrivé? A l'instant, il a été évident pour tout le monde, que la Chambre ne voulait pas changer sa politique, que le gouvernement du Roi ne voulait pas changer sa politique; malgré les accidens qui avaient amené la chute de l'ancien cabinet, le lendemain la majorité et le cabinet nouveau ont senti la nécessité de persévérer; leur première pensée a été de le dire et de le prouver par leurs actes et par leurs paroles.

C'est qu'en effet il y avait quelque inquiétude, quelque doute dans les esprits. C'est cette inquiétude, c'est ce doute qui ont poussé le nouveau cabinet d'une part, la majorité de l'autre, à se hâter de rassurer les esprits et le pays; car, entendez le bien, Messieurs, c'est cet état de rassurer le pays. On a comprise que l'ébranlement de la politique qui avait prévalu depuis cinq ans, c'était l'ébranlement du pays, même du gouvernement fondé par la révolution de juillet: que le plus pressant besoin, c'était que cette politique reprît ouvertement, prévalût toujours. On s'est donc hâté de rassurer le pays, et on a eu raison, c'était nécessaire.

D'une part, l'ancienne Opposition continuait à pousser au changement du système; c'était son droit: elle a considéré constamment le système comme mauvais. Aujourd'hui, il est vrai, une partie de ses membres paraissent ne pas garder la même conviction; peu importe: ceux qui la gardent ont le droit de continuer à provoquer un changement de système; et, en effet, ils ont agi en ce sens depuis un mois plus activement, et avec plus d'espérances qu'auparavant; d'autre part, on a dit que les circonstances étant changées, la politique devait changer aussi: qu'il y avait après la répression des désordres, possibilité, utilité de modifier le système suivi pour les réprimer.

D'autres personnes enfin, le défilé passé, le grand péril social surmonté, la société sauvée, ont pu être moins frappées des moyens nécessaires pour conserver les biens une fois conquis. Il est arrivé plus d'une fois que le danger passé, le remède n'a en moins de prix aux yeux de ceux qu'il avait rendus à la vie. Toutes ces causes, toutes ces dispositions ont pu, ont dû faire craindre l'altération de la politique suivie depuis cinq ans.

Eh bien! Messieurs, je n'hésite pas à l'affirmer, malgré les changemens survenus dans l'état des affaires, et, qui sont le fruit de la politique suivie depuis cinq ans, malgré l'apaisement des esprits, qu'a amené cette politique, malgré ce qui devait, disait-on, les irriter, les diviser chaque jour d'avantage, je persiste à penser qu'il faut, dans l'intérêt du pays, pour son salut et pour notre honneur à nous, à tous. (Vives acclamations.)

Ce discours est suivi d'acclamations et d'applaudissemens dont le mouvement et la vivacité n'avaient peut-être point eu jusqu'ici d'exemple; M. Guizot de retour à sa place, reçoit de toutes parts les félicitations les moins équivoques. [A continuer.]

☞ Nous sommes priés d'annoncer de la part des propriétaires de l'Hôtel Washington, qu'une table de 100 couverts sera servie dimanche prochain, 5 du courant, à l'arrivée du char de 2 heures. 4 juin—1

POUR LOUISVILLE.—Le bateau à vapeur ROB ROY, tirant peu d'eau et ayant une chambre haute, commandé par le capitaine Findren, est prêt à recevoir du fret, partira samedi matin, à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
FORSYTH, GOODWYN & FORDS.
31 mai

POUR PHILADELPHIE—Le paquebot régulier JOHN SERGEANT, capt. Vandyke, ayant partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour prix ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le poteau 54, ou à
JAMES REED & Co. 35 Royale.
2 juin
Le J. Sergeant sera remorqué à la vapeur pour remonter la Delaware. 2 juin

POUR NEW YORK—Le brick COKAL, de 127 tonneaux, se calant que 9 pieds d'eau avec le cargaison, peut encore recevoir environ 400 barils. Pour ce fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue St. Louis où à
EASTMAN & BROTHERS, 30 V. Levée.
1 juin

POUR PORT-AU-PRINCE—Le brick fin voilier, CHANCE, capitaine Lemotte, peut encore recevoir du fret et environ 10 passagers. S'adresser à
HARROD & QUARLES, 24, Bienville.
1 juin

POUR LE HAVRE, (passage seulement) Le navire, fin voilier CORIOLANUS, capitaine, peut prendre huit passagers. S'adresser à bord ou à
A. ST. GEORGES.
30 mai

POUR BRAZORIA Texas—Le goélette voilière, SHENANDOAH, capitaine Moore, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux commodations, s'adresser à bord, ou à
WM. BRYAN.
30 mai 28, Rue Levée.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, 3 Juin 1836.

22 balles	Mississipi	16¼
22 do	do (choisi)	15½
167 do	do (prix inconnus)	
224		

Cours d'actions à la Nouvelle-Orléans.
Vendredi 3 Juin 1836.

Corrigés par Thomas Fellows, courtier de change.

Banque de l'Etat de la Louisiane .....123½ d vent
Banque d'Orléans..117 demandé.—dem. v.—à l'encan.
Banque de la Louisiane.....123½ dem. ventes
Banque Consolidée.....110 demandé.
Banque du Canal.....105 demandé.
Banque de Cité.....105 offert.
Banque de l'Union de la Louisiane..122½ dem. ventes.
Banque des Citoyens.....7½ p. cent prime—à l'encan.
Banque Commerciale.....101 demandé
Banque des Artisans.....84 demandé.
Banque du Gaz.....104½ d vente.
Banque du Chemin de Carrollton.....31½ demandé.
Banque d'Améliorations.....par demandé.
Banque d'Achafalaya.....14½ pour 15 payé—d. vent
Compagnie de la Bourse et Banque....pair demandé.
Compagnie d'Ass. de l'Etat de la Louisiane 240 ventes
Compagnie d'Ass. de la Louisiane.....630 pour 3 0 payés
Compagnie d'Orléans.....pas de ventes
Compagnie d'Ass. du Mississippi....93 prim demandé.
Compagnie d'Ass. des Négociant...34½ dem. ventes.
Compagnie d'Ass de l'Ouest.....